



PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Former les membres du CSE à la SSCT

Durée : 5 jours – 35 heures

OBJECTIFS

- ✓ Connaître l'essentiel des missions du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- ✓ Être capable d'analyser les risques et les conditions de travail
- ✓ Être force de proposition en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail
- ✓ Maitriser les méthodes d'analyse

PUBLIC

Membres du CSE

PRE REQUIS

Aucun

PROGRAMME

JOUR 1 : Missions, fonctionnement et moyens du CSE

La composition du CSE

La mise en œuvre de la commission : SSCT

Les missions du CSE / CSSCT:

- les principes généraux de prévention
- les expertises
- les enquêtes et les études



- les consultations et les informations du CSE
- les droits d'alerte

Les droits et les devoirs des représentants du personnel au CSE

- la protection
- la délégation
- la communication
- les déplacements
- l'obligation de discrétion

Les ressources documentaires, juridiques, réglementaires et humaines

- Les indicateurs santé/sécurité au travail (Taux de fréquence, de gravité, ...)
- Le rapport annuel
- La base de données économique et sociale
- L'alerte en cas de danger grave et imminent
- La tarification des entreprises
- Le coût des accidents du travail, de l'absentéisme et des maladies professionnelles

Savoir se documenter en santé/sécurité

Maîtriser la recherche juridique

JOUR 2 : Outil d'analyse d'un accident ou d'un presque accident du travail

L'accident du travail ou les incidences économiques pour le personnel et pour l'entreprise :

- Présentation de la sinistralité en France et dans la branche professionnelle de l'entreprise
- Présentation de la sinistralité de l'entreprise (source : l'entreprise elle-même)

L'analyse de l'accident du travail par l'arbre des causes

- Construction de l'arbre des causes
- Recueil de données
- Faits et interprétations
- Règles d'observation
- Règles d'analyse
- Propositions de solutions
- Répertoire des actions de corrections possibles
- Critères d'efficacité et choix des mesures
- Mise en œuvre des solutions
- Utilisation de l'arbre des causes pour prévenir les accidents

JOUR 3 : Les visites et les enquêtes à intervalles réguliers

Connaitre le document unique et comprendre son rôle lors des visites et des enquêtes

- Présentation du document d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise
- Savoir réaliser un audit de poste



La détection des problèmes d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail :

- Les visites d'inspection : les obligations légales du Code du Travail
- Les visites d'inspection : les modalités
- Les différents systèmes d'audit en matière de visite
- La préparation de la visite
- Le déroulement de la visite
- Le suivi de la visite
- La rédaction du compte rendu

Approche du facteur humain : comment faire évoluer le comportement

- Les enjeux de la prévention dans l'entreprise et dans la société
- Les notions de risque et de danger
- La place du hasard et de la fatalité dans les accidents du travail
- Les trois dimensions de la prévention : le matériel / l'organisation / le comportement
- Comment aborder le comportement en entreprise
- Les outils de la vigilance partagé

JOUR 4 : Identifier les risques et améliorer les conditions de travail

- Les Troubles musculo squelettiques (T.M.S.)
- Les produits dangereux (prévention du risque chimique)
- L'incendie
- Le risque mécanique
- Le bruit
- Les risques psychosociaux
- Les harcèlements moraux et sexuels
- La pénibilité
- Les ambiances thermiques
- L'éclairage
- Le risque routier
- La réglementation santé/sécurité au travail
- La gestion des entreprises extérieures (plan de prévention...)
- La réglementation santé/sécurité au travail
- Les formations, habilitations et contrôles obligatoires

JOUR 5 : Mise en pratique

Première simulation :

- réalisation d'une visite sécurité, identification des risques, cotation
- réalisation d'un rapport et détermination des questions remarques
- animation d'une séance du CSE sur cet ordre du jour

Deuxième simulation :

- réalisation d'un audit de poste, identification des risques
- réalisation d'un rapport et détermination des questions remarques



MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de satisfaction en fin de formation

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRECIATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée

Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT DES FORMATIONS

Modalités pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques, d'outils opérationnels et de méthodes

Cas pratiques directement liés aux situations professionnelles rencontrées par les participants

Mises en situation

Partage d'expériences

Éléments matériels :

Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par mail à la fin de la formation

Référent pédagogique et formateur :

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation